

Située dans le Nord-Finistère et membres du pôle métropolitain de Brest, la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD) réunit 22 communes et compte 50 397 habitants. Son territoire bénéficie d'une forte attractivité fondée sur sa vitalité économique, la qualité de son cadre de vie et de ses services publics.

La CAPLD est une collectivité dynamique et porteuse de nombreux projets notamment en matière d'aménagement du territoire : PLUi, PLH, PCAET, plan mobilité, petites villes de demain...

Elle recrute :

Un(e) responsable urbanisme

Publiée le	06/09/2022
Catégorie (A, B ou C)	A
Direction	Pôle aménagement
Service	Urbanisme
Localisation	Maison des Services Publics
Grade	Attaché, ingénieur

Au sein d'un service mutualisé travaillant pour les communes du pays de Landerneau-Daoulas et de Lesneven-Côte des Légendes, en lien avec la direction du pôle aménagement, le responsable du service urbanisme conduit les projets en matière de planification urbaine et de documents d'urbanisme. Il/elle encadre une équipe d'instructeurs et contrôle le bon fonctionnement de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes sur 2 EPCI (CA Landerneau-Daoulas et CC Lesneven Côte des Légendes).

Missions principales :

- Piloter l'élaboration et le suivi des documents d'urbanisme dont la CAPLD est compétente (PLUi, RLPi...)
- Etre le(la) référent(e) et l'interlocuteur(trice) privilégié(e) en matière de projets d'urbanisme de la CAPLD et de ses communes membres
- Encadrer les missions d'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes de la CAPLD et de la CLCL

Profil et compétences :

- Formation supérieure dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme disposant à minima d'une première expérience significative sur des missions comparables
- Savoir-faire en pilotage de projet
- Aptitude au management d'équipe et au travail collectif
- Rigueur, sens des responsabilités, aisance relationnelle, sens de l'écoute et de la communication, esprit d'initiative et de synthèse

Contraintes du poste :

- Déplacements fréquents sur le territoire de la collectivité (permis B indispensable)
- Horaires réguliers avec des possibilités d'avoir des réunions en soirée
- Capacité à s'investir pour plusieurs collectivités

Informations complémentaires :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + contrat collectif prévoyance (avec participation employeur) + participation forfaitaire à la complémentaire santé si contrat labellisé + accès aux prestations du CNAS.

Merci de déposer votre candidature (lettre de motivation, CV détaillé, diplôme),
sur le site internet de la CAPLD

(<http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/offres-demploi-ou-de-stage>),

pour le **06 octobre 2022** dernier délai

Contact pour tous renseignements complémentaires :

Mme Christelle PAGET-BLANC, Directrice du Pôle aménagement au 02.98.21.37.67

Mme Catherine GOURMELON, Responsable du service ressources humaines au 02.98.85.43.16.